

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 21 (1883)  
**Heft:** 47

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-187915>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

se plaçait respectueusement pour assister à l'enlèvement du corps.

Mme de Verchesne était exposée dans un salon jonché de fleurs que le train de la nuit avait apportées de Paris. Un grand nombre de couronnes, déposées par des mains pieuses, cachaient littéralement le cercueil recouvert du drap noir lamé d'argent ; on n'entendait que soupirs, on ne voyait que larmes ; il eut fallu avoir un cœur de granit pour rester insensible en présence de ce spectacle émouvant.

Bientôt la pauvre morte quitta sa demeure ; une dernière fois on l'entra dans le temple de Dieu ; l'orgue modula un de ces vieux airs liturgiques si consolants pour l'âme ; ce *Requiem* si touchant et si poétique qui laisse l'athée songeur et console le chrétien.

Puis, quand l'eau sainte eut été jetée par la main de tous les assistants sur la bière, le funèbre cortège partit pour le cimetière ; la terre réclamait sa proie !

(*A suivre.*)

Un écho américain, rapporté par le *Figaro* :

« Un bon bourgeois commande, il y a quinze jours, un pantalon à son tailleur. Celui-ci le lui envoie ; le brave bourgeois l'essaie et le trouve trop long de 15 centimètres ; mais il est trop tard pour le renvoyer, le magasin du tailleur étant fermé.

« Notre homme demande à sa femme de raccourcir les jambes et de faire un ourlet. La digne épouse refuse net ; alors, il s'adresse à sa fille, même résultat ; enfin, il s'adresse à sa belle-mère... Repoussé sur toute la ligne, de guerre lasse, il va se coucher et s'endort.

« Mais, avant d'en faire autant, voilà que l'épouse est prise d'un remords. Elle prend le pantalon, en coupe 15 centimètres du bas, l'ourle avec soin et le pend dans la garde-robe. Une demi-heure plus tard, la belle-mère, ressentant quelque compassion, prend le pantalon, coupe 15 centimètres, fait l'ourlet et replace le vêtement. Finalement la fille, sentant ses torts, fait subir au pantalon une autre section de 15 centimètres.

« Le lendemain matin, notre bourgeois arrive pour déjeuner, la famille se sauve ; elle croyait qu'il était en caleçon de bain. »

On lit dans un journal neuchâtelois :

Un préposé à la police des étrangers, d'une localité que nous ne désignerons pas, avait, l'autre jour, à faire le signalement d'un individu expulsé du canton, parce que ses papiers n'étaient pas en règle. Pour la taille, le nez, la bouche, les yeux, la couleur des cheveux, tout alla facilement. Mais c'est à la rubrique *Langue* que les choses se compliquèrent :

— Tirez la langue ! fit le préposé.

— Mais, monsieur...

— Tirez la langue, vous dis-je !

Le malheureux n'en voyait pas la nécessité et la manifestation exigée se faisait attendre.

— Ah ! ça, reprit le préposé exaspéré, montrerez-vous votre langue, ou faut-il « qu'on vous la sorte ! »

L'expulsé finit par tirer la langue à l'exigeant préposé, qui, constatation faite, remplit gravement la rubrique : *Langue... rouge*.

Le signalement fut envoyé au Château. Il ne tarda pas à en redescendre, avec prière d'indiquer d'une façon plus précise la langue que parlait le titulaire du signalement.

On en rit encore au Château.

Un homme qui cueillait des cerises tombe du haut de l'arbre. Son fils, qui est à terre, s'écrie : « Père, père, tombe de pointe, tu casses toutes les branches. »

Un jour le président Grévy recevait, tête nue et par une chaleur tropicale, un compliment qui menaçait d'être long. Tout à coup l'orateur lui dit qu'il est la plus belle des colonnes de l'Etat.

— Si je suis une colonne, interrompit spirituellement le président en couvrant sa tête, permettez-moi d'être surmonté de mon chapiteau.

On lit sur la boîte d'un décrotteur, installé sur une de nos places : *English spoken*.

En quoi la connaissance de l'anglais peut-elle être utile pour cirer les bottes ?...

*Aux ménagères.* — Mesdames, voici une recette fort simple pour confectionner d'excellents *beignets de pommes*. Choisissez de belles pommes reinettes, ôtez-en la peau et les pépins ; coupez-les en tranches rondes minces, faites-les tremper dans un bain composé d'un peu d'eau-de-vie, de jus de citron et de sucre, jusqu'à ce qu'elles en aient pris le goût, ce qui peut se faire en deux ou trois fois, afin d'employer moins de liquide. Egouttez-les ensuite, saupoudrez-les de fleur de farine ; faites-les frire jusqu'au jaune doré, et glacez de sucre.

La livraison de novembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE, contient les articles suivants :

Protectionnisme ou libre-échange. — La réforme du tarif des péages en Suisse, par M. Numa Droz. — L'épi d'Egypte. — Nouvelle, par M. Joseph Noël. — De l'enfance chez les différents peuples, par M. Arvède Barine. (Seconde et dernière partie.) — Albert de Haller et son influence littéraire, par M. F. Dumur. (Seconde et dernière partie.) — L'Indo-Chine, le royaume de Siam, l'empire Birman, le Cambodge, la Cochinchine française, l'empire annamite, par M. Léo Quesnel. (Troisième et dernière partie.) — Le mari de Laurine. — Nouvelle, de M. Salvatore Farina. (Seconde partie.) — Chronique parisienne. — Chronique italienne. — Chronique allemande. — Chronique anglaise — Chronique suisse. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne

On nous annonce l'ouverture de la saison théâtrale pour le jeudi 6 décembre.

Les nouveaux abonnés pour 1884 recevront le *Conteur* gratuitement jusqu'à la fin de l'année courante.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie.